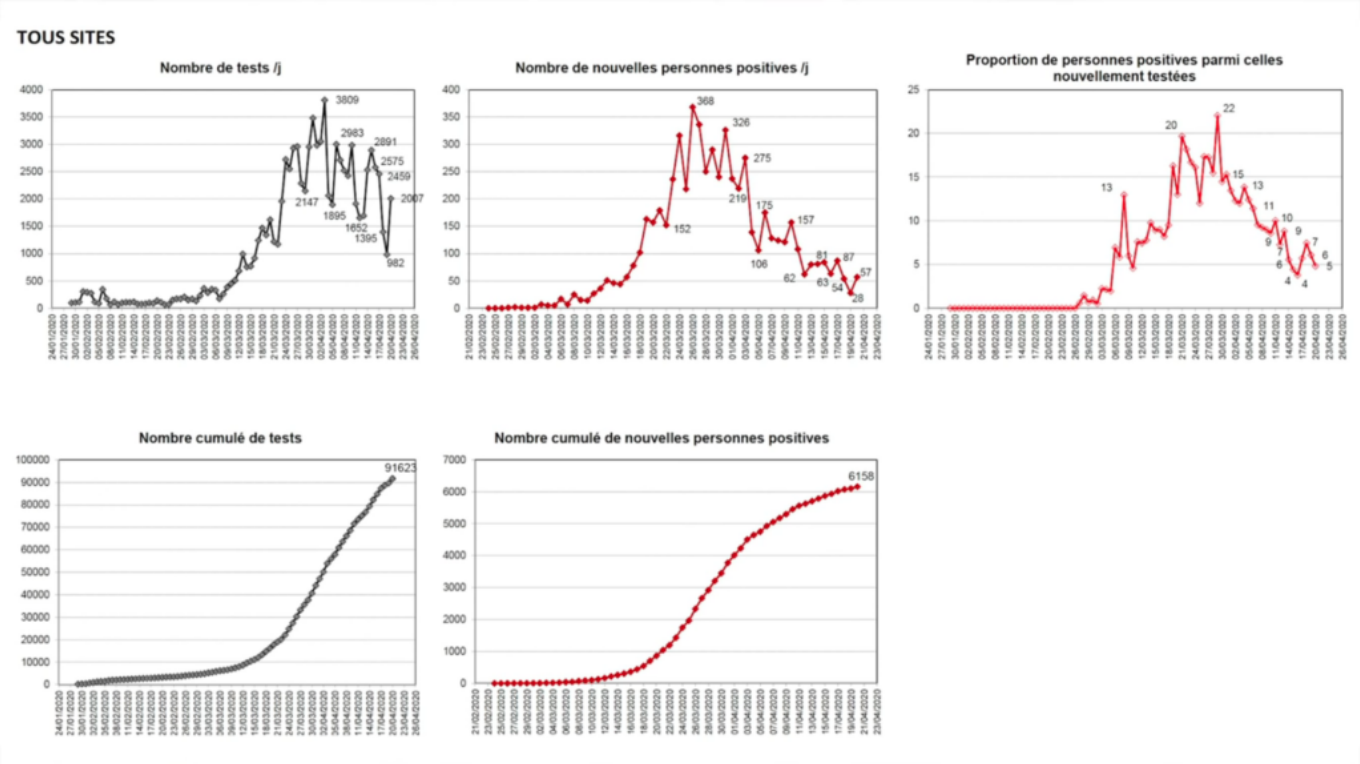
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Didier Raoult confirme la diminution du nombre de cas diagnostiqués au sein de l'IHU Méditerranée Infection



Dans son nouveau point vidéo, le professeur Didier Raoult confirme la diminution constante du nombre de cas diagnostiqués et de personne hospitalisées en réanimation au sein de ses services.

« On est sur une vague descendante », poursuit le patron de de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille, même s'il y a un léger décalage avec le nombre de décès car « les gens meurent souvent plus d'un mois après avoir été infecté ».

Bientôt plus de cas dans les pays tempérés ?

« Si l'on continue comme cela, on a bien l'impression que ce qui était une des possibilités de cette maladie, c'est-à-dire que c'est une maladie saisonnière, est en train de se réaliser et qu'il est envisageable que d'ici un mois il n'y ait plus de cas du tout dans la plupart des pays tempérés. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Au-delà cette crise sanitaire, pour le professeur Raoult « l'arrivée d'une nouvelle maladie aigue est quelque chose à laquelle l'ensemble des pays riches n'est pas prêt. C'est-à-dire qu'avec une maladie comme celle-là, le temps qu'il faut pour la traiter est très court. Et si on commence à faire des études qui se terminent quand il n'y a plus de maladie, cela veut dire que l'on ne peut pas lutter contre la maladie. Là, la question est de savoir si l'on doit traiter la maladie ou faire des essais. »

Aversion au risque vs situation de crise

« Dans les 15 pays ayant la plus forte mortalité, on ne retrouve que des pays riches, constate Didier Raoult. Cela veut dire qu'il y a actuellement une déconnexion entre la richesse et la capacité à répondre à des situations de cet ordre-là (…) Ce sont des manières de voir de pays qui n'ont pas l'habitude d'être confronté à des maladies où il faut prendre des décisions rapides. Quand on est des pays riches, où l'on vit très vieux et que l'on a plus grand-chose à espérer des nouvelles médecines, on n'est pas pressé. On a le temps. On a une aversion au risque et on est dans le principe de précaution. Tout cela n'est pas en adéquation avec une situation de crise. »

Covid-19 : un webinaire avec le médiateur national interentreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

En ces temps de coronavirus, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Sud organise un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) sur les difficultés de paiement que peuvent rencontrer les entreprises avec certains de leurs clients ou fournisseurs. Pour ce nouveau rendez-vous en ligne, le président de la CPME Sud Alain Gargani accueillera Pierre Pelouzet, médiateur national des relations interentreprises, qui répondra en direct aux questions que se posent les TPE et PME.

Jeudi 23 avril à 10h30. Inscription obligatoire: ICI

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 23/04 matin après inscription

CPME 84 :

Email : contact@cpme84.org
Web : www.cpme84.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

L'UP-Medef 84 propose une récapitulatif des mesures de soutien aux entreprises

Au vu du grand nombre d'informations diffusées chaque jour, l'Union patronale Medef de Vaucluse a souhaité proposer un récapitulatif non exhaustif des aides destinées aux entreprises.

Les aides financières directes :

– 300 milliards d'euros investis dans le prêt garanti par l'Etat

 Pour les entreprises déclarant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros.

 Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires, ou deux années de masse salariale pour les entreprises nouvelles ou innovantes.

 La demande de préaccord de prêt doit être faite auprès de votre banque (*voir page 4 du dossier accessible par le lien ci-dessous*).

 Toutes les informations sur les démarches à effectuer pour bénéficier d'un prêt garanti en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

téléchargeant le dossier dédié

– 100 milliards d'euros pour :

– Un recours massif au chômage partiel

 L'entreprise verse une indemnité égale à 70% du salaire brut (environ 84 % du net) à ses salariés. Les salariés au SMIC ou moins sont indemnisés à 100%.

 L'entreprise sera intégralement remboursée par l'Etat, pour les salaires jusqu'à 6 927 € bruts mensuels, c'est à dire 4,5 fois le Smic.

 La demande d'activité partielle peut être déposée en ligne sur le site du ministère du Travail dédié au chômage partiel

– Un fonds de solidarité pouvant aller jusqu'à 1 500 € destiné aux TPE, indépendants, professions libérales et micro-entrepreneurs qui :

 ont 10 salariés au plus, qui font moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires ainsi qu'un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 €,

 subissent une interdiction d'accueil du public ou qui connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50 % au mois de mars 2020 par rapport au mois de mars 2019.

 Déclaration sur le site des impôts – **impots.gouv.fr**

– Aide régime complémentaire des indépendants (RCI) pouvant aller jusqu'à 1 250 € qui s'appuie sur les réserves du régime complémentaire de retraite des indépendants, à hauteur de 1 milliard d'euros :

 Versée fin avril à tous les artisans/commerçants relevant du RCI, en activité le 15 mars 2020 et immatriculés le 1er janvier 2019.

 Montant de l'aide plafonné à hauteur des cotisations et contributions sociales RCI versées au titre de l'exercice 2018 (7% du revenu).

 Plafonné à 1 250 € nets d'impôts et de charges sociales.

 Aide versée automatiquement par l'Urssaf de sa région d'implantation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

 Cumulable avec le fonds de solidarité.

 Rendez-vous sur le site de l'Urssaf, dernier paragraphe de la page.

Les aides d'accompagnement

– Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (Urssaf, impôts directs)

 Report des cotisations sociales payables auprès de l'Urssaf.

Artisans ou commerçants :

– Par internet sur secu-independants.fr, « mon compte » pour une demande de délai ou de revenu estimé : **https://www.ma.secu-independants.fr/authentification/login.**

– Par courriel, en choisissant l'objet « Vos cotisations », motif « Difficultés de paiement » : **https://www.secu-independants.fr/contact/adresse-telephone/urssaf/**

Professions libérales :

– Par internet, se connecter à l'espace en ligne sur **urssaf.fr** et adresser un message via la rubrique 'Une formalité déclarative' à 'Déclarer une situation exceptionnelle'.

 Report des échéances fiscales auprès des services des impôts des entreprises (SIE) de la DGFIP.

– Démarches accessibles via votre espace sur **impots.gouv.fr**

– Remise d'impôts directs

 Dans les situations les plus difficiles, les remises d'impôts directs sont décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes.

 Formulaire de demande de remise gracieuse

– Report du paiement des loyers et factures (eau, gaz, électricité) pour les plus petites entreprises en difficulté

 Destiné aux plus petites entreprises éligibles au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions.

Ecrit par le 2 novembre 2026

- La médiation du crédit pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires

 Vous pouvez saisir le médiateur du crédit sur **son site internet**

- Le médiateur de crédit des entreprises en cas de conflit avec des clients ou fournisseurs

 Vous pouvez saisir **le médiateur des entreprises en ligne**

Les aides de la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur

1,4 milliard d'euros investis : une partie destinée aux entreprises, une autre partie pour abonder les aides de l'Etat (pour en savoir plus : Ma région Sud).

Renseignement :

UP-Medef 84

Agroparc – 60 Chemin de Fontanille

BP 91246 – 84911 Avignon CEDEX 9
04 90 88 08 41·www.upvaucluse.com

Une plateforme pour relier destockeurs et demandeurs de matériels de protection

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, et en complément de la stratégie nationale de gestion et d'utilisation des équipements nécessaires à la protection des personnels de santé notamment, les services de l'Etat et l'Agence régionale de santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuivent leur mobilisation pour participer à l'effort de reconstitution des stocks de certains équipements de protection individuelle. Pour cela, ils rappellent la mise en place de la plateforme gratuite https://alliancepro-covid19.org.

Créée à l'initiative d'Avignon Université et Vaucluse Pro Numérique, en collaboration avec l'ARS, ce nouvel outil numérique a pour objectif de mettre en relation les professionnels qui disposent de stocks d'équipements de protection avec les professionnels (personnels de santé , personnels exposés au Covid-19) et les entreprises qui ont besoin de ce matériel pour leur activité.

Cette plateforme vise à centraliser et recueillir les dons ou propositions, tels que :

 la mise à disposition d'équipements ou de produits de protection (masques de tous types, gants, surblouses, charlottes…) ou du gel hydroalcoolique, mais aussi des matières premières ou des conditionnements,

 la participation à la fabrication de ces produits,

 la proposition de services de transport pour acheminer ces matériels.

Les professionnels qui souhaiteraient proposer leur stock de matériels de protection peuvent compléter

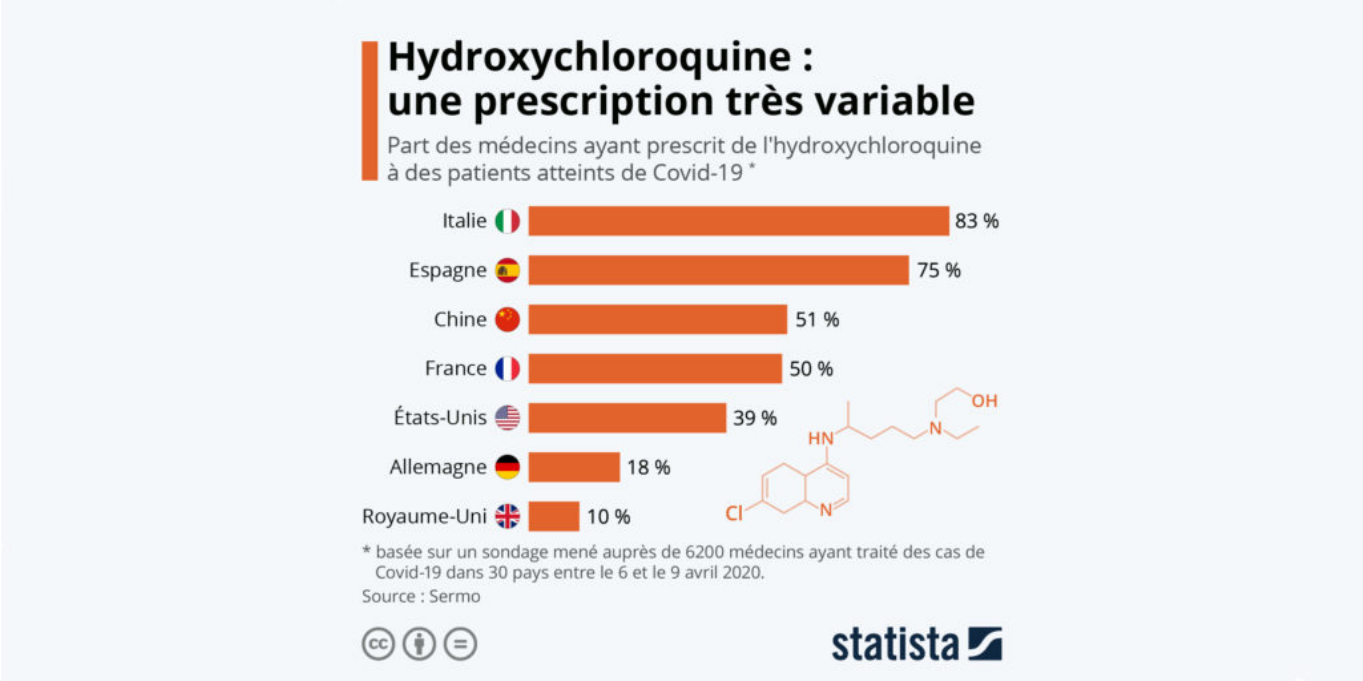
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

un formulaire via cette plateforme. Une fois les propositions déposées, l'ARS sélectionne les offres qui répondent aux besoins des soignants et les répartit dans les établissements de santé jugés prioritaires. Un fichier partagé permet de suivre en temps réel les nouvelles offres.

Compte tenu des circonstances, les entreprises fabriquant ou important du matériel sanitaire et qui en font dons, pourront déduire la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Plus d'information sur les modalités : https://www.economie.gouv.fr/les-entreprises-fabriquant-important-materiel-sanitaire-dons-pourront-deduire-tva#

Quels sont les pays prescrivant l'hydroxychloroquine ?



Le portail de données Statista vient de publier une étude menée par Sermo* auprès de 6 200 médecins soignant des patients atteints du Covid-19 dans plusieurs pays du 6 au 9 avril 2020. Cette enquête fait apparaître une très forte disparité entre l'Italie ainsi que l'Espagne, où près de 8 praticiens sur 10

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

prescrit de l'hydroxychloroquine, et le Royaume-Uni (seulement 10 %). En France, la moitié des médecins semblent l'utiliser afin de traiter leurs patients.

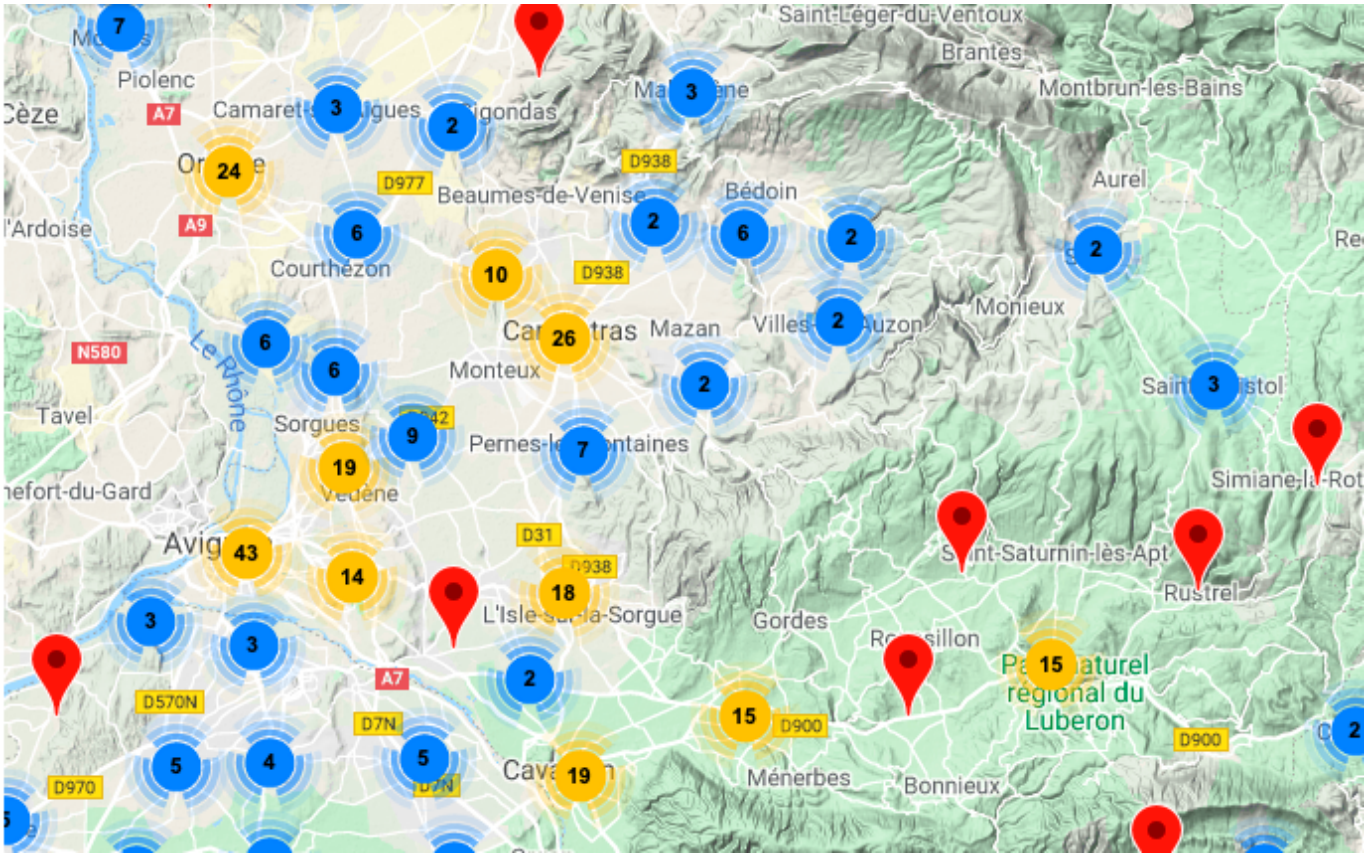
Dans le détail, cette étude fait apparaître que le pourcentage de médecins à New York qui ont utilisé l'hydroxychloroquine a presque doublé depuis la première vague du 25 mars (23% à 40% à 43% vague sur vague). Par ailleurs, l'Italie et la France ont enregistré la plus forte augmentation des traitements Covid-19 ayant prescrit de l'hydroxychloroquine vague par vague; une augmentation de 50% à 83% pour l'Italie et une augmentation de 20% à 50% pour la France.

**Sermo est un réseau social américain destiné aux médecins.*

Une carte pour géolocaliser les entreprises artisanales ouvertes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Face à la crise sanitaire du Covid-19 et pour soutenir l'économie de proximité, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR Paca) vient de lancer une carte de géolocalisation – 'Artisans présents' – qui affiche les entreprises artisanales dont l'activité est maintenue durant le confinement. Un outil gratuit destiné à évoluer très prochainement puisque la CMAR Paca souhaite se rapprocher des maires des communes afin de recenser toutes les initiatives locales de promotion de l'économie de proximité telles que les marchés qui sont maintenus, les lieux de distribution, les modes de livraison et les ventes en ligne.

Carte disponible sur https://www.cmar-paca.fr/actualites/covid-19-les-artisans-toujours-presents-pres-de-chez-vous

Pour les artisans dont l'activité se poursuit durant la période de confinement, il suffit de s'inscrire sur www.cmar-paca.fr/actualites/covid-19-se-declarer-ouvert

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

(vidéo) Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la Fédération du BTP de Vaucluse, assure que les entreprises sont au plus près de leurs salariés !



Dans “Paroles de décideurs“, Pierre Vincent, président de la section Menuiserie Charpente de la Fédération du BTP de Vaucluse, nous parle de la situation pandémique dans son secteur d’activité.

“Paroles de Décideurs“ est une coproduction de l’Echo du Mardi, Jour8 et Ventoux Magazine.

https://youtu.be/IASnNDoXW4U

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

(vidéo) Serge Andrieu, maire de Carpentras, en appelle au respect du confinement !



Dans “Paroles de décideurs“, Serge Andrieu, maire de Carpentras, nous parle de la situation pandémique dans sa commune.

“Paroles de Décideurs“ est une coproduction de l’Echo du Mardi, Jour8 et Ventoux Magazine.

https://youtu.be/SwaBG2a6KXk

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Le professeur Raoult persiste et signe



Dans une nouvelle vidéo, le professeur Didier Raoult dresse un nouveau bilan de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et évoque la place de cette dernière dans l'histoire des crises sanitaires. Pour le responsable de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille « l'épidémie est en train de disparaître progressivement ». Par ailleurs, « il est possible que l'épidémie disparaisse au printemps et que d'ici quelques semaines il n'y ait plus de cas pour des raisons qui sont extrêmement étrange mais qui sont des choses que nous avons l'habitude de voir pour la plupart des maladies virales respiratoires ».

Pas de modification de l'espérance de vie des Français

Replacée dans le cadre des autres crises sanitaire, cette pandémie est bien loin des conséquences fatales de la crise de 2017 (grippe H3N2).

« L'augmentation de la mortalité liée à ce nouveau virus n'est pas visible significativement dans l'ensemble de la population (…) et cette crise ne modifiera pas l'espérance de vie des Français », insiste le professeur Raoult. L'occasion pour lui de dresser également un bilan positif du traitement associant l'hydroxychloroquine et de l'azithromycine.